

# LE DÉPÔT LÉGAL DE THÈSE

Le dépôt électronique des thèses de doctorat est **obligatoire** conformément à l'[arrêté du 25 mai 2016](#).

## 1<sup>er</sup> dépôt (avant la soutenance)

- 2 à 3 mois avant la soutenance et au plus tard 1 mois avant, déposez votre fichier de thèse sur ADUM pour transmission aux rapporteurs
- Vérifiez les métadonnées de la thèse dans ADUM (direction de la thèse, titres, mots-clefs, résumés...) avant finalisation de la procédure de demande de soutenance
- Signez les « Conditions de dépôt légal et de diffusion de la thèse » et indiquez une date de fin d'embargo si nécessaire (voir la fiche « Diffusion de la thèse »). Déposez le document dans « l'Espace dépôt du document relatif à la diffusion » sur ADUM
- Contactez le service des thèses de la bibliothèque de votre établissement-référent pour organiser un rendez-vous en visioconférence (ayant lieu entre 1 mois et environ 15 jours avant-soutenance)
- Au terme de ce rendez-vous, le service des thèses valide votre 1<sup>er</sup> dépôt et vous attribue un numéro national de thèse (NNT)

**ATTENTION : la validation du 1<sup>er</sup> dépôt est nécessaire pour obtenir votre PV de soutenance**

## 2<sup>nd</sup> dépôt (après la soutenance)

- 1 mois (pour les modifications mineures) / 3 mois (pour les corrections majeures) après votre soutenance, déposez votre fichier définitif de thèse sur ADUM
- Ne pas oublier :
  - Le NNT
  - Les membres du jury, y compris le président
  - Les date et lieu de soutenance
  - Le logo de l'université Paris-Saclay
  - La Graduate School et le référent
  - Les résumés, mots-clefs, et logo de l'ED
  - Le résumé substantiel en français, pour les thèses en langue étrangère (renseignez-vous auprès de votre ED pour en connaître le nombre de pages)
- Indiquez à l'agent des bibliothèques en charge de votre dossier que vous avez déposé votre fichier définitif sur ADUM
- Si vous ne l'avez pas fait lors du 1<sup>er</sup> dépôt ou si vous avez changé d'avis, signez les « Conditions de dépôt légal et de diffusion de la thèse » et indiquez une date de fin d'embargo si nécessaire. Déposez-les dans « l'Espace dépôt du document relatif à la diffusion » sur ADUM

} Page de titre

**ATTENTION : la délivrance de votre attestation de réussite et de votre diplôme dépend de la validation de votre 2<sup>nd</sup> dépôt par le service des thèses de la bibliothèque**